

Réunion Plénière de la COTITA Sud-Ouest – Mercredi 3 juillet 2019, Agen



Challenge Climat Usage Bâtiments d'Enseignement Scolaire



LES BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Primaire/Enfance

Collèges/Lycées

Etablissements
Privés

Etablissements
Publics

Rectorats/
académies

...

En 2017, ils ont joué, ils ont gagné

Catégorie bâtiment d'enseignement Primaire/Enfance



Catégorie bâtiment d'enseignement Collèges/Lycées



Lancement officiel en février 2019



CUBE.S : LE PRINCIPE

UN CHALLENGE NATIONAL



COLLÈGES



LYCÉES

- **Cinq ans** pour réduire la consommation énergétique de son **établissement scolaire**.
- Mobiliser **les bons usages** et **le réglage** des installations techniques avec une approche ludique.
- **Éduquer** les élèves aux économies d'énergie
- Mieux anticiper les **travaux**.

CUBE.S

Une démarche qui s'inscrit dans la durée afin d'atteindre les **objectifs nationaux** de la transition énergétique

Quatre leviers d'action à mettre en œuvre progressivement et dans la durée

Le Challenge CUBE.S

1 an de concours

*Suivi dans la durée
des performances sur 4 ans*

Le grand accélérateur !

Pour continuer la mesure de vos économies...



Exploitation

Utilisation

Education

Travaux





1) Le calcul

1. Suivi des consommations pendant 5 ans
2. 1 an de concours national
3. 4 ans de suivi dans la durée

2) L'accompagnement collectif

1. Mise à disposition des modules de formation à distance
2. Formation opérationnelle des équipes pilotes
3. Assistance à l'animation d'un réseau territorial
4. Constitution de la « green-team »
5. Assistance aux enseignants sur le programme éducatif
6. Diagnostic humain
7. Evènement de sensibilisation collective
8. Etc.

3) Les matériels pédagogiques

1. Kit élèves « Ambassadeurs »
2. Kit des matériels pédagogiques pour l'établissement
3. Espace candidat avec des ressources pour réussir (guides techniques, vidéos, supports communications, présentations...)

Part collectivité /
organisme de
gestion

Part CEE



Tarifs dégressifs
en fonction du
nombre
d'établissements

Pris en charge
directement
par les CEE

Jusqu'à 16 000 euros
par établissement.



Créer une dynamique collective: le réseau d'acteurs

